



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ajaccio, le 1^{er} mars 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les services de l'Etat en Corse-du-Sud se mobilisent pour les agriculteurs

En soutien aux agriculteurs et aux filières en difficulté, le Gouvernement – en concertation avec les principales organisations syndicales agricoles, a pris 62 engagements relatifs notamment à la souveraineté agricole, à la reconnaissance du métier d'agriculteur, aux revenus des agriculteurs, à leur protection face à la concurrence déloyale, ou encore à la simplification des procédures administratives.

En Corse-du-Sud, des rencontres régulières se poursuivent entre la chambre d'agriculture, les syndicats d'exploitants agricoles et les services de l'Etat pour mettre en œuvre concrètement ces engagements sur le territoire.

Pour accompagner davantage les agriculteurs face aux difficultés qu'ils rencontrent à titre individuel, le Président de la République a demandé la mise en œuvre d'un traitement rapide et de proximité.

À cette fin, les services de l'État en Corse-du-Sud mettent en œuvre à compter de lundi 4 mars, des permanences hebdomadaires dédiées aux agriculteurs :

- le lundi de 9h à 12h au sein des locaux de la DDT – Terre-plein de la gare à AJACCIO,
- le mercredi de 9h à 12h à la sous-préfecture de Sartène - Boulevard Jacques Nicolai à SARTENE.

Ces permanences permettront une prise en charge personnalisée des situations individuelles des agriculteurs qui souhaiteront s'y présenter, concernant par exemple :

- le versement d'aides publiques (PAC, installation de jeunes agriculteurs...),
- un accompagnement de l'Etat à la trésorerie de l'exploitation,
- une difficulté réglementaire, dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement ou de la santé animale.

Afin de renforcer la qualité de la réponse apportée, les agriculteurs intéressés sont invités à contacter les services de l'Etat :

- soit par téléphone au : 04 95 29 09 31
- soit par mail à l'adresse : ddt-sapea@corse-du-sud.gouv.fr

Le dispositif est susceptible d'évoluer dans les prochains jours en fonction du volume des sollicitations reçues.

Les services de l'État en Corse-du-Sud sont pleinement mobilisés pour trouver, en proximité, des solutions aux difficultés de nos agriculteurs. Les interlocuteurs habituels des exploitants agricoles au sein des services de l'Etat restent par ailleurs disponibles pour les accompagner dans leurs démarches quotidiennes.